

Résumé de l'adresse des membres du conseil général de Port-Liberté (ci-devant Port-Louis, Morbihan), lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse des membres du conseil général de Port-Liberté (ci-devant Port-Louis, Morbihan), lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 531;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21716_t1_0531_0000_8

Fichier pdf généré le 04/10/2019

8

La municipalité de Landau, département du Bas-Rhin, annonce à la Convention nationale qu'elle vient d'équiper un chasseur pour l'armée de Sambre-et-Meuse; que les canonnières de cette commune ont suivi leur exemple et ont équipé à leurs frais un canonnier à cheval; qu'en outre, les citoyens de leur commune ont fait don de 4000 L pour l'équipement d'un vaisseau. Cette municipalité proteste de son attachement inviolable à la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (18).

[La municipalité de la commune de Landau à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III] (19)

Liberté, Égalité, fraternité

Représentans du peuple

Toujours animés du même zèle pour la cause de la liberté, de l'égalité que nous ont donné vos travaux et vos lois, occupés du bonheur de la République, les habitans de notre commune ont équipé et monté à leurs frais un chasseur qui partira primidi prochain pour rejoindre l'armée de Sambre et Meuse où il desirera se distinguer contre les despotes avec ses autres camarades dans le 19^{ème} régiment des chasseurs.

Nous avons envoyé au département du Bas-Rhin la somme de quatre mille livres que les citoyens ont donné avec plaisir pour la construction d'un vaisseau qui devra être lancé contre les féroces anglais.

Nos canoniers sédentaires ont également équipé et monté à leurs frais un canonier à cheval qui n'attend que le moment où les représentans du peuple à l'armée du Rhin lui assigneront un poste pour se signaler contre nos ennemis.

Ce n'est point par vanité que nous vous faisons part de ce que font les citoyens de Landau; vous savez citoyens Représentans qu'ils ne se sont jamais vantés des sacrifices multipliés qu'ils ont faits dans différentes circonstances et qu'ils peuvent prouver, mais c'est pour que nos ennemis sachent que malgré leur calomnie par lesquelles ils avaient peut être conçu l'espoir criminel de nous perdre, nous ne sommes attentifs qu'aux progrès de la patrie et à la prospérité de la République.

Soyez persuadés, citoyens Représentans que les habitans de Landau seront prêts en toute occasion de vous donner des preuves de leur attachement et de leur reconnaissance pour tous ce que vous avez fait pour nous et qu'ils

n'auront jamais d'autre ralliement que le cri de vive la République, vive la Convention nationale.

Salut et fraternité.

FLOIKEUX, *maire*, DRAPEAU, *secrétaire greffier et les signatures de 7 officiers municipaux.*

9

Les membres du conseil général de Port-Liberté [ci-devant Port-Louis], département du Morbihan, félicitent la Convention nationale sur sa fermeté à poursuivre les suppôts du despotisme, témoignent leur reconnaissance sur l'anéantissement du système de terreur. Ils invitent les législateurs à rester à leur poste; ils ajoutent que la Convention nationale sera toujours le centre de ralliement.

Mention honorable, insertion au bulletin (20).

[Les membres du conseil général de Port-Liberté à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III] (21)

Citoyens représentans,

Nous vous avons félicités sur l'énergie avec laquelle vous avez renversés le tyran Robespierre et ses complices, nous vous félicitons de nouveau sur votre fermeté à poursuivre et à anéantir le despotisme que leurs suppôts voudraient faire renaitre, sur votre sagesse, qui a substituée au système de terreur, les sentimens d'équité et de confiance.

Nous vous rendons des actions de grace de votre ardent amour pour la patrie, la liberté et l'égalité et de votre justice à distinguer les vrais amis, des ennemis de la République.

Restez à votre poste pour nôtre bonheur, fondez le sur une paix solide et vous aurez rempli le voeu le plus cher à votre coeur et la tâche immense et glorieuse que la nation vous avoit imposée.

Pour nous, citoyens Représentans nous ne cesserons qu'avec la vie, de reconnoitre en vous le pouvoir du peuple souverain et vous serez le centre unique où nous nous rallierons toujours.

Les membres du conseil général permanent de la commune.

Patrice PERRON, *maire*, BERVEL, *agent national et 11 autres signatures d'officiers municipaux et de notables.*

(18) P.-V., XLIX, 45.

(19) C 324, pl. 1394, p. 7. *Bull.*, 21 brum. (suppl.).

(20) P.-V., XLIX, 46.

(21) C 324, pl. 1394, p. 8. *Bull.*, 21 brum.